



Angoulême, le 1 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Levée du « niveau 3 - alerte canicule » du plan de gestion d'une canicule départemental et passage en « niveau 2 - avertissement chaleur »

Au vu des prévisions météorologiques émises ce matin par les services de météo-France, et notamment les relevés d'indices biométriques pour les jours à venir dans le département de la Charente, la préfète, Marie Lajus, a décidé de lever à compter de ce jour le « niveau 3 - alerte canicule » du plan de gestion d'une canicule départemental.

Le département est désormais placé au « niveau 2 - avertissement chaleur » du plan de gestion d'une canicule départemental.